

Culturel des Sciences Technologiques et Industrielles, qui depuis qu'il est sur la Corniche a un rayonnement beaucoup plus important. C'est l'Institut des Etudes et de Culture Juives, qui a été créé en 1986 par une démarche conjointe des 6 Universités de la région. C'est aussi l'association POPSud, qui est un maillon indispensable dans toute la filière optique et photonique et qui, par ailleurs, est impliquée dans le projet Optitech. C'est Hippocampe, qui est une structure essentielle au niveau national pour montrer comment on peut amener les lycéens et les collégiens à une culture scientifique. C'est l'Espace Culture Multimédia de la Belle-de-Mai, qui joue un rôle si essentiel à la fois au plan national et régional dans le développement des outils multimédia. Et je pourrais encore parler du Centre International de Rencontres Mathématiques, du Cosmophone ou de je ne sais combien de manifestations qui sont aidées.

Monsieur le Maire, c'est un effort considérable que fait la Ville dans ce domaine. S'y ajoutera, à la prochaine séance du Conseil Municipal, une délibération pour l'investissement en équipements structurants de nos laboratoires de recherche les plus performants. J'ajoute pour mémoire que nous avons déjà voté dans cette enceinte l'accueil pour les étudiants étrangers et l'aide aux chercheurs venant s'installer à Marseille.

Vous le voyez, rapidement brossée à l'occasion des ces douze rapports, une politique qui répond –je crois– à nos engagements, car nous nous étions engagés à faire de Marseille une ville étudiante à part entière. C'est également une politique qui est à la hauteur de nos ambitions. Nous voulons faire de Marseille une ville capitale. On ne peut pas être une ville capitale sur le plan économique si on ne l'est pas également sur le plan scientifique et culturel. C'est ainsi que nous travaillons et que nous ne cessons d'améliorer notre tissu scientifique et universitaire.

(Applaudissements dans les rangs de la majorité)

Le rapport 05/0128/TUGE mis aux voix par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité.

* * *

4 - 05/0129/TUGE

SECRETARIAT GENERAL • Enseignement Supérieur et Recherche - Attribution par la Ville de Marseille d'une subvention en faveur de l'Association Nouvelle pour la Diffusion des Recherches de l'Observatoire de Marseille et le Développement des Expositions (ANDROMEDE) - Approbation d'une convention.

(04-10744-SG)

Le rapport 05/0129/TUGE mis aux voix par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité.

* * *

5 - 05/0130/TUGE

SECRETARIAT GENERAL • Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention de la Ville de Marseille en faveur de l'association Grand Luminy - Approbation d'une convention.

(04-10745-SG)

Le rapport 05/0130/TUGE mis aux voix par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité.

* * *

6 - 05/0131/TUGE

SECRETARIAT GENERAL • Enseignement Supérieur et Recherche - Attribution par la Ville de Marseille d'une subvention en faveur de l'Association des Universitaires et Chercheurs pour un Institut d'Etudes et de Culture Juives (IECJ).

(05-10809-SG)

Monsieur RAHMANI.- Monsieur le Maire, je voudrais tout d'abord indiquer au Ministre MATTEI que le dossier qui porte tout particulièrement sur un soutien à l'Institut d'Etudes et de Culture Juives va tout à fait dans le sens de notre volonté de faciliter la mise en œuvre de structures d'études et de culture en direction des communautés diverses de notre ville.

Ainsi, nous améliorons les connaissances des autres cultures. Ce dossier est important puisqu'il porte sur la connaissance des cultures des autres, ce qui nous paraît être extrêmement important et notamment dans le cadre du futur MUCEM que nous espérons voir un jour. Monsieur le Maire, nous favorisons ainsi le dialogue interculturel en ces temps troublés particulièrement dans une partie du monde à laquelle nous sommes tous sensibles et où l'espoir d'une paix naissante pointe à l'horizon.

Ce rapport me permet également de vous alerter et de vous interpellier, Monsieur le Maire, sur une situation plus locale, ici, chez nous, à Marseille, et qui a trait au constat alarmant que l'on peut faire d'une dérive communautariste, religieuse, identitaire, sur quelques territoires défavorisés de Marseille.

Par exemple, certains jeunes en grande difficulté économique et sociale, dépourvus le plus souvent d'un suivi socio-éducatif et culturel, voire socioprofessionnel, semblent avoir trouvé auprès d'associations religieuses de leur quartier des éléments de resocialisation et de reconstruction identitaire. La mise en avant de leur culture d'origine, de leur appartenance religieuse, constitue alors une réponse à ce qu'ils vivent, eux, comme l'échec d'une intégration sociale, économique et culturelle.

Une confusion savamment entretenue par quelques apprentis sorciers s'instaure chez ces jeunes entre ce qui vient de la religion et ce qui vient de la tradition et de la culture d'origine. Tout est prétexte pour enfermer moralement les jeunes devenus ainsi captifs, du comportement vestimentaire en passant par l'alimentaire, dans les cantines notamment, et tout ce qui touche le système éducatif, jusqu'à la façon de s'exprimer. Cette dérive constatée est grave, mes chers collègues, pour les jeunes eux-mêmes, grave pour le système éducatif, grave pour les travailleurs sociaux désemparés et grave pour la République !

La réponse apportée jusqu'à présent à cet état de fait est largement insuffisante. Centrer l'action de l'Etat ou des Collectivités Territoriales exclusivement sur la lutte contre les discriminations ne permet pas de régler le problème, qui est un problème de fond. Bien sûr, la lutte contre toute forme de discrimination dont est victime une partie de nos concitoyens, et notamment quand ils sont issus des quartiers d'habitat populaire, est essentielle.

Et il s'agit là d'une plaie qui gangrène notre société mais qui n'est pas une fatalité. Il faut, face à cette situation alarmante, que les élus, que l'Etat, que les associations, jouent pleinement leur rôle en n'abandonnant pas ces territoires urbains aux fondamentalistes et démagogues qui pourrissent notre débat et entraînent notre jeunesse vers des voies sans issue.

Nous savons par ailleurs que la majorité de ces jeunes est animée d'intentions pacifiques, de fraternité. Mais nous voyons également que certains jeunes se laissent aller à des dérives violentes, inqualifiables et notamment lors des manifestations lycéennes de ces derniers jours à Paris ; nous l'avons tous vu.

Marseille, Monsieur le Maire, mes chers collègues, a jusqu'à présent échappé au pire. Mais les acteurs sociaux sont là et les acteurs sociaux cèdent du terrain, les moyens manquent terriblement. Monsieur le Maire, interrogez donc vos équipes qui s'occupent de la Politique de la Ville et elles sauront vous dire quelques vérités sur ce fameux terrain. Nous sommes là devant un formidable défi qui, s'il n'était pas relevé, nous amènerait à être coupables de passivité et d'irresponsabilité politique.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'organiser autour de vous et dans les meilleurs délais possibles, avec tous les responsables concernés, une réunion de travail, afin d'examiner la situation qui se pose au sein de cette ville, et prendre à la suite les mesures qui s'imposeront.

Monsieur le Maire, vous avez en juin 2001 proposé la constitution d'un Comité de pilotage afin de répondre à une demande pressante de la Communauté Musulmane qui souhaitait édifier dans cette ville une grande mosquée, et vous avez bien fait ! Nous avons tous, hélas depuis trop longtemps, bâti un climat politique détestable et de dramatisation dans ce domaine.

En quoi une mosquée belle, transparente, mettrait en cause la cohésion de notre ville ou la cohésion de notre République ? Nous n'avons rien à craindre, mes chers collègues, de la construction d'un tel édifice. Au contraire, nous avons à en espérer et beaucoup ! Un projet architectural qui s'insère dans la ville, des lieux de vie, c'est la possibilité pour une partie croyante de la population de faire vivre la foi qui donne sens à la vie.

Toutes les religions doivent s'exprimer dans leurs différences et leurs richesses respectives. Je sais que vous y veillez, Monsieur le Maire, avec votre équipe, votre élu chargé des communautés. Mais, malheureusement, votre initiative n'a pas été suivie d'effet pour le moment et il y a nécessité aujourd'hui, me semble-t-il, de dépasser les contradictions, les désaccords, pour obtenir le meilleur, le signal fort en direction d'une population majoritairement croyante, insérée, citoyenne mais frustrée de ne pas disposer d'un vrai lieu de culte, certes, mais aussi d'un centre culturel tel que vous l'aviez proposé.

Alors, Monsieur le Maire, pourquoi ne pas reprendre l'initiative sur son territoire et où la pression question culturelle n'est pas centrale ? Je vous propose, Monsieur le Maire, dans l'attente d'une union sacrée des responsables religieux musulmans pour la mosquée, d'avoir un geste fort pour un institut culturel qui engagerait les Collectivités et l'Etat et non pas les religieux, pour un institut culturel arabo-musulman qui aurait du sens et qui serait la fierté de cette ville. Marseille, comme d'autres capitales régionales, a besoin de ce lieu culturel.

Je l'ai dit précédemment : pour nos jeunes, pour l'ouverture de la ville, pour la compréhension réciproque, pour la diversité culturelle, pour l'image de la ville, il faut penser cet équipement comme un équipement de prestige, mais qui fasse honneur à notre ville. Aussi, sans attendre et sous votre autorité, nous vous proposons, Monsieur le Maire, de mettre en place une équipe laïque composée de personnalités de toutes origines et qui sont reconnues pour leurs qualités, pour leurs compétences, pour leurs travaux, et qui pourraient vous proposer d'ici au mois de juin prochain, pour prendre une date avant l'été, une proposition argumentée et chiffrée sur ce futur Institut.

J'ai entendu que certaines Collectivités et même quelques personnes représentant l'Etat ont fait savoir qu'elles seraient disposées à soutenir de tels projets. Ce sera l'occasion de fédérer cette volonté. Ainsi la balle est dans votre camp, Monsieur le Maire. Je vous remercie.

Monsieur le Maire. - M. RAHMANI, je ne savais pas à quel moment vous interviendriez pour évoquer tous ces sujets qui sont importants. Marseille, vous l'avez dit, a une situation plus intéressante, due sans doute à ses 26 siècles d'histoire, due sans doute à Marseille Espérance, que dans d'autres villes de France. Et, par conséquent, je répète assez que je souhaite une ville fraternelle et généreuse.

Je pense que tous les élus du Conseil Municipal, comme vous, ont lu cet article dans *Le Monde*, qui nous a interpellés, comme on dit maintenant, sur le spectre des violences anti-blancs. Et hier soir, à la télévision, il y avait d'ailleurs un reportage sur ce sujet. Nous n'avons pas eu -Dieu merci- à subir de pareilles choses, ici, à Marseille et c'est une bonne chose.

Je rappelle aussi à M. RAHMANI qu'en ce qui concerne la Municipalité, l'investissement social est, dans le budget que nous présentera M. TOURRET tout à l'heure, en augmentation de 3,5 %, et qu'il ne faudra pas s'arrêter là.

Effectivement, vous avez évoqué une attitude qui peut paraître ne pas refléter les valeurs fondamentales de la République. Je le dis franchement : je ne suis pas favorable au communautarisme. Ici, quelle que soit son origine, quelle que soit sa religion, quelle que soit sa couleur de peau, pour moi il y a des Marseillais !

"je paye cela, je donne cela, je finance cela" aux communautés qui existent, organisées dans la ville, cela ne me convient pas et je pense que c'est à la limite des principes mêmes de la République !

(Applaudissements dans les rangs de la majorité)

Monsieur le Maire. - Je répète, là comme dans d'autres domaines, que d'ailleurs l'argent n'appartient pas à une Collectivité Territoriale, que les ressources fiscales ne sont pas au main d'une coalition politique quelle qu'elle soit. C'est l'argent des Marseillais et c'est l'argent qui doit être utilisé à l'égard de tous nos concitoyens, de la même manière. Comprenez qui voudra comprendre !

Alors, sans lien avec la montée de l'intégrisme, en ce qui concerne notre domaine de compétence, nous nous sommes attelés à un véritable travail de fond concernant en particulier, ici, les lieux de culte musulman puisque c'est ce que vous évoquez maintenant. J'ai demandé un état des lieux complet des 60 lieux de culte des musulmans. Nous travaillons en collaboration systématique avec le CRCM pour toute nouvelle demande ou régularisation pour l'Islam de proximité. Ces dossiers sont en cours. Dans les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, un terrain va être cédé pour la construction d'une mosquée et d'un centre culturel de proximité. Dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, nous avons un gros dossier de régularisation et de mise aux normes, en cours.

Systématiquement, lorsqu'une demande de foncier pour un lieu de culte nous parvient, quand cela est possible, nous proposons un terrain ou un bâti permettant de réaliser un lieu de culte décent et plus grand, dans la mesure où nous arrivons en parallèle à fermer les petits lieux de culte environnants, bien souvent illégaux et non sécurisables. Le CRCM est associé à cette démarche, qui ne peut être acceptée et fructueuse que dans la négociation.

Des demandes permettant le regroupement sont en cours ou vont l'être dans un proche avenir, notamment dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, mais aussi dans le 1^{er} arrondissement. Pour cet Islam de proximité, l'accord des Maires de Secteur est bien évidemment indispensable.

En ce qui concerne la grande Mosquée, la position de la Municipalité est toujours la même. Si les trois grandes tendances que l'on retrouve à Marseille se mettent d'accord et proposent à la Municipalité une association qui comprendra un nombre suffisant de femmes et de personnes de la société civile, ainsi que des religieux, le tout comprenant les ethnies les plus importantes présentes à Marseille, il y a aura à ce moment-là une poursuite un peu plus active des négociations sur la grande Mosquée.

En tout état de cause, il est hors de question de donner satisfaction à un clan plutôt qu'à un autre. Je vous rappelle que le CRCM PACA est le seul en France à avoir vu un tiers de ses élus démissionner, déjà. Ce n'est pas la Municipalité qui sème la division.

Je n'oublie pas l'aspect culturel qui est essentiel dans la lutte contre l'intégrisme. Je suis d'accord pour mettre en place, comme vous le suggérez, une étude-action sur le principe de la réalisation d'un Institut culturel arabo-musulman, nous l'avions d'ailleurs envisagé à plusieurs reprises, ce qui permettrait effectivement

dans un délai raisonnable de disposer de tous les éléments techniques et financiers en vue de la réalisation d'un tel projet.

En ce qui concerne les carrés musulmans, nous nous en entretenons régulièrement avec M. BENZI. Un effort particulièrement important a été réalisé en concertation étroite avec le CRCM. Lors d'un entretien que j'ai eu en juillet 2004 avec le Président SERFAOUI, celui-ci m'a alerté sur la situation d'une partie de la fosse commune musulmane du Cimetière Saint-Pierre. M. BENZI a donné des instructions immédiatement ; le nettoyage et le gravillonnage ont été faits immédiatement, cela venait après des pluies qui avaient été particulièrement importantes.

En 1995, lors de ma première élection en qualité de Maire, il n'existait qu'un carré musulman de 1 000 m², sous le régime des fosses communes. Dès notre arrivée, mes chers collègues, j'ai fait aménager un nouveau carré, qui a permis d'offrir deux options : d'une part, des concessions ; d'autre part, des fosses gratuites. L'ancien carré musulman va faire l'objet, d'ailleurs, d'un réaménagement complet.

Aujourd'hui, les Musulmans de Marseille disposent de plusieurs carrés dignes de ce nom au Cimetière Saint-Pierre, au Cimetière des Aygalades et aux Vaudrans. Pourtant, la Municipalité continuera à faire des efforts importants dans ce domaine, car les Marseillais musulmans sont de plus en plus nombreux à souhaiter être enterrés dans leur ville ; c'est là une meilleure preuve de l'intégration.

Je dois vous préciser que Marseille est peut-être la seule Ville de France à avoir fait aussi l'effort, mes chers collègues, de loger, au franc symbolique, le CRCM dans des locaux confortables et bien situés, à la hauteur de l'ambition institutionnelle de cette jeune instance, au centre-ville. Ainsi, concernant nos compatriotes musulmans dont je rappelle que plus de la moitié sont français et tous marseillais, notre Ville se doit d'être exemplaire.

Ceci se relie à autre chose. Depuis quelques jours, on a entendu que le gouvernement algérien souhaitait justement peut-être faire en sorte que pour un certain nombre de nos compatriotes français enterrés là-bas en Algérie, si c'était souhaité, les corps ou les cendres puissent être transférés en métropole. Il va de soi qu'avec M. BENZI nous avons déjà regardé comment répondre bien entendu très favorablement et de la manière la plus digne et la plus discrète, si des questions en ce sens nous sont posées.

Donc, tout ceci ne relève pas d'une politique politicienne. Tout ceci ne relève pas de banquets au cours desquels, dans la chaleur amicale des réceptions, on peut dire à peu près tout et n'importe quoi ! La réalité, les Musulmans marseillais la connaissent, les autres Marseillais aussi ! Ici, nous avons moins de drames dans cette ville que dans beaucoup d'autres villes de France, de l'Est ou de la région parisienne. Restons justement dans cette ligne de respect des uns et des autres en faisant les efforts que nous pouvons faire, sans vouloir acheter telle ou telle Communauté.

(Applaudissements dans les rangs de la majorité)

Le rapport 05/0131/TUGE mis aux voix par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité.

* * *